

La *richesse linguistique* du nord de la France

Saviez-vous qu'il est possible de rencontrer dans les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais des gens avec lesquels vous pourriez parler le beti, le laotien, le breton ou encore le syriaque ou le moldave ? En 1999, plus de 130 langues différentes sont présentes avec le français dans le nord de la France. Certaines d'entre elles ne concernent qu'un tout petit nombre d'individus, contrairement à d'autres dont la présence est massive, comme le picard, les langues du Maghreb ou l'anglais. Au total, près d'un tiers (29,9%, soit 1 265 000 personnes) des habitants des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais déclarent avoir entendu leurs parents parler une autre langue que le français ou qu'il leur arrive actuellement de parler une ou plusieurs autres langues. À l'heure de l'intensification des échanges internationaux et de la construction européenne, les langues constituent un atout économique. Elles sont également un élément de richesse culturelle qui révèle la diversité du peuplement et la particularité d'un territoire.

La **richesse linguistique** est le résultat de l'histoire de la présence des langues dans une population. En fonction de cette histoire on peut considérer d'abord les langues « héritées » ou parentales⁽¹⁾. Certaines ont un caractère local, et d'autres sont apportées par les migrants. Les langues régionales sont la langue picarde - nommée patois ou chtimi dans le Nord - et le flamand ou Westvlaamsch. Parmi les langues qu'ont apportées les migrants plus ou moins anciennement, l'arabe, le portugais et le polonais dominant. D'autres langues ne sont pas héritées : elles sont « **acquises** » au cours de la socialisation, c'est-à-dire à l'école, au travail, ou au cours des relations sociales (mariages, voyages, etc.). Une même langue peut être « héritée » par certains et « acquise » par d'autres. C'est le cas de l'espagnol par exemple puisque seulement 51,6 % des personnes déclarant parler cette langue disent l'avoir reçue de leurs parents. Avec 2,3 % d'héritiers parmi ses locuteurs, l'anglais est une langue surtout acquise, au contraire des langues du Maghreb (95,6 % d'héritiers) ou du polonais (93,9 %). Parmi les 15 % d'habitants des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais déclarant en 1999 pratiquer activement une autre langue que le français, soit 635 000 personnes, 63,5 % sont des « héritiers ».

Un paysage linguistique riche et diversifié

L'usage d'une langue par une personne peut évoluer au cours de sa vie, mais constitue toujours un acquis profond. C'est pourquoi l'étude de la richesse linguistique doit prendre en compte non seulement les locuteurs actuels mais aussi ceux qui déclarent avoir parlé à leurs enfants ou avoir entendu leurs parents parler une

(1) L'enquête ne s'intéresse qu'aux parents malgré l'importance bien connue des grands-parents.

langue différente du français, même s'ils ne déclarent pas une pratique active. Toutes ces personnes sont « **concernées** » par une autre langue, parfois par plusieurs.

La proportion de ces personnes concernées ainsi que l'apport respectif des différentes langues à la richesse linguistique varie fortement suivant les départements, chacun ayant ainsi son paysage linguistique propre. Les variations départementales étant peu marquées pour les langues non héritées, la structure de la richesse linguistique est liée à l'histoire des migrations et à la vitalité des langues régionales. Si le volume de la richesse linguistique (le nombre total d'individus concernés) est fortement déterminé par la présence de langues régionales, l'apport des migrations reste le principal facteur de diversité des langues. Ainsi, dans la Somme, la forte présence du picard et des langues d'immigration porte la proportion de personnes concernées à 41,9% avec 77 langues recensées. Le Pas-de-Calais (35,2%) est riche du picard mais pauvre en langues d'immigration : 47 langues y sont recensées. Dans le Nord (29,9%), où le picard, le flamand et les langues d'immigration sont bien implantées, pas moins de 105 langues sont présentes. Enfin l'Oise (25,0%) et l'Aisne (15,2%) sont pauvres en langues régionales. Les langues d'immigration assurent la diversité dans l'Oise : on y recense 95 langues, contre seulement 36 dans l'Aisne. Bien sûr, ces caractéristiques renvoient à la structure

économique et sociale de chaque département.

Par rapport aux autres régions, celles du nord de la France ont une richesse linguistique relativement importante et diversifiée. La présence conjuguée des langues régionales et des langues d'immigrations, celles-ci étant un indice de dynamisme économique, lui assurent la première place parmi les régions du domaine d'oïl (29,9% de personnes concernées contre 16,4 en Champagne-Ardenne, 17,6 en Basse-Normandie, 21,3 en Poitou-Charentes).

En volume, cette richesse est inférieure à celle de régions à forte langue régionale comme l'Alsace (78,5%), la Corse (74,7%) ou même la Bretagne (35,9%).

Une réalité linguistique différente pour chaque catégorie sociale

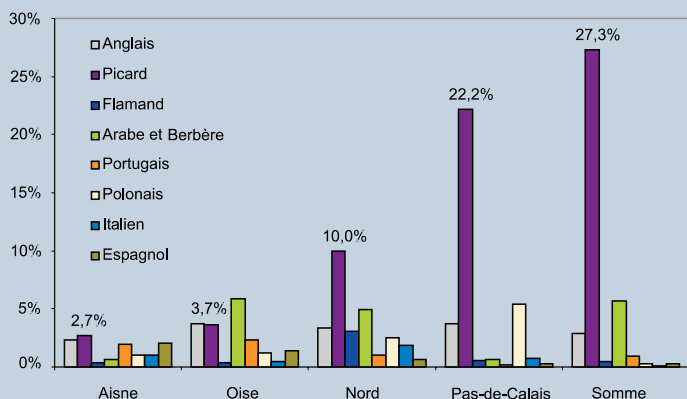
Chaque catégorie sociale apporte ses particularités linguistiques à la richesse d'ensemble. Cet apport est bien sûr fortement lié à la taille de chaque catégorie. Les ouvriers et les employés sont des catégories où les monolingues sont nombreux, mais en raison de leur taille, ce sont aussi celles qui participent le plus à la richesse linguistique. Ainsi, quand on rencontre quelqu'un qui parle le picard, il y a plus d'une chance sur deux qu'il appartienne à l'une de ces catégories (57%). De la même façon, les locuteurs déclarés de l'arabe et des autres langues du Maghreb se concentrent dans les catégories que l'on peut qualifier de populaires : 83,4 % d'entre

eux sont ouvriers, employés ou sans activité. Mais seulement 46,4 % des anglophones déclarés appartiennent à ces mêmes catégories. Autrement dit, les membres des couches populaires participent presque deux fois plus à la présence de l'arabe qu'à la présence de l'anglais. C'est le contraire pour les catégories supérieures dont les membres participent presque quatre fois plus à la présence statistique de l'anglais qu'à celle de l'arabe : 26,6 % des anglophones et 6,8% des arabophones appartiennent aux catégories des cadres, des professions intellectuelles supérieures ou des indépendants. Cette distribution sociale des langues s'explique en grande partie par les modalités différentes de constitution de la richesse linguistique suivant les milieux. Les milieux populaires, où les migrants et leurs descendants sont les plus nombreux, doivent cette richesse aux langues héritées tandis que les catégories supérieures obtiennent la leur surtout avec les langues acquises au cours des études. Les langues n'ayant pas toutes la même valeur d'usage (pour trouver un emploi par exemple) ni la même valeur symbolique (parler l'anglais est davantage le signe d'une participation aux échanges internationaux que parler le polonais ou le flamand) la distribution sociale des langues constitue autant qu'elle traduit une inégalité de fait.

La situation du picard semble de ce point de vue être une exception puisque en proportion ce sont, après les agriculteurs (8,7%), et avant les ouvriers (3,5%), les

Figure 1 : Chaque département a son propre paysage linguistique.

Proportions de personnes concernées par les principales langues par département

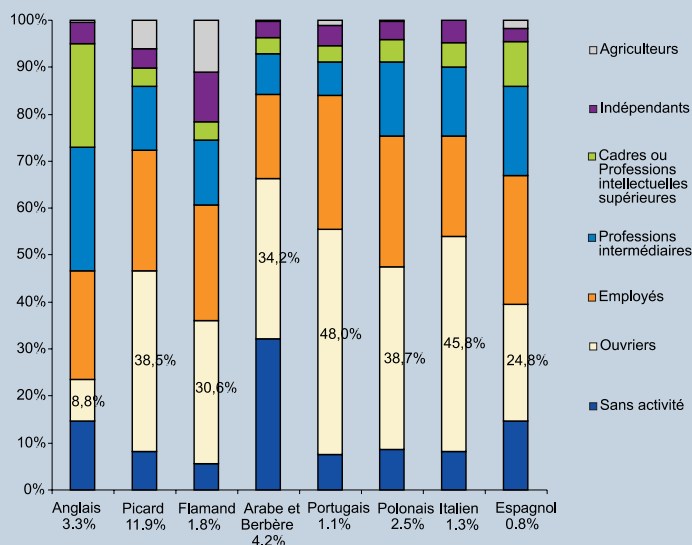


Note de Lecture : 27,3 % des adultes résidant dans la Somme déclarent parler le picard avec leur entourage ou avoir entendu leurs parents leur parler cette langue.

Source : Insee-Ined, Étude de l'histoire familiale, 1999.

Figure 2 : Toutes les catégories socioprofessionnelles ne déclarent pas parler les mêmes langues.

Répartition des personnes concernées par une autre langue que le français par catégorie socioprofessionnelle.



Note de Lecture : 11,9% du total des habitants des régions Picardie-Nord-Pas-de-Calais de plus de 18 ans déclarent parler ou avoir entendu leurs parents leur parler le picard. Parmi eux 38,5% sont des ouvriers.

Source : Insee-Ined, Étude de l'histoire familiale, 1999.

cadres et les membres de professions intellectuelles qui déclarent le plus parler cette langue (3,7%)⁽²⁾. Cela témoigne probablement d'une valeur culturelle fortement ressentie par les cadres. Un tel phénomène ne s'observe pas pour le flamand qui est avant tout déclaré parlé chez les agriculteurs et les ouvriers.

Baisse du monolinguisme et appauvrissement linguistique

La courbe des âges de ceux qui déclarent parler une langue n'a qu'un rapport indirect avec l'histoire des migrations. Une personne répondant à l'enquête peut être en France depuis plus ou moins longtemps. Quel que soit son âge la réponse d'un individu est datée de 1999. Or on ne prête pas la même valeur à la langue parlée par ses parents - comme au français d'ailleurs - aux différents moments de sa vie. Cela peut peser sur les déclarations. Il reste que les courbes par âge des locuteurs de chaque langue d'immigration prennent la forme de vagues successives : polonais puis italien, puis portugais, et enfin langues du Maghreb. Cette forme s'explique par la chronologie objective des déplacements de populations, par l'âge moyen auquel arrivent les migrants, par leur fécondité lorsque leur langue se transmet et peut-être par une évolution générale des mentalités en faveur des langues d'origine.

La transmission ne se faisant jamais sans déperdition, la tendance générale pour les langues héritées est à la diminution du

nombre de locuteurs dans les jeunes générations. Sans l'apport des langues du Maghreb, dont les locuteurs sont particulièrement jeunes, la proportion de ceux qui déclarent parler une langue d'immigration serait en baisse. Subissant la même déperdition, les langues régionales sont surtout déclarées par les générations les plus anciennes : entre les plus de 60 ans et les moins de 25 ans, la proportion de locuteurs est divisé par 2,4 pour le picard et par 13,3 pour le flamand. Cette déperdition générale des langues héritées est compensée par une implantation plus importante des langues non-héritées tel que l'anglais et dans une bien moindre mesure l'espagnol et l'allemand : 7,6% des 18-25 ans pratiquer acquis l'une de ces langues contre 0,8% des plus de 60 ans. Cependant, malgré leur grande diffusion dans l'enseignement, l'anglais et l'espagnol ne sont déclarés pratiqués que par 6,4% et 1,1% chez les 18-25 ans. Au total, la proportion de monolingues diminue dans les nouvelles générations, mais une transformation radicale se dessine dans la structuration de la richesse linguistique : la diversité par « héritage » d'ordre familial et privé est en baisse (à l'exception des langues du Maghreb, actuellement en phase haute) et on passe à une situation de moindre diversité où s'impose l'anglais, appris et dominant dans la sphère publique.

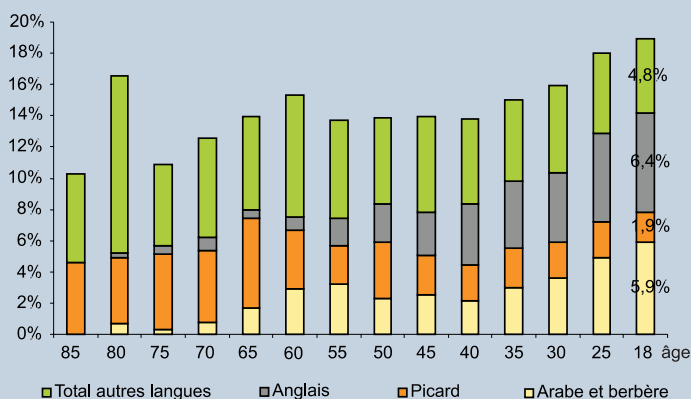
Conserver une langue héritée : occasions et stratégies

En 1999, 38 % de ceux qui déclarent avoir entendu leurs parents parler une autre langue déclarent la parler eux-mêmes. Mais ce taux est très variable suivant les langues et pour une même langue suivant les catégories sociales. Les héritiers de l'anglais par exemple, déclarent six fois moins le parler lorsqu'ils sont employés que lorsqu'ils sont cadres. D'ailleurs, contrairement aux cadres, les employés sont surtout des femmes et globalement elles déclarent moins conserver les langues héritées que les hommes : 33,9% contre 41,7%. L'activité professionnelle des uns et des autres ne leur donne pas autant de chances de faire vivre un tel héritage. Mais l'observation des différences de conservation des langues révèle d'autres surprises. Ainsi le taux de conservation du picard et des langues du Maghreb est nettement plus élevé dans les catégories supérieures que chez les ouvriers alors que c'est l'inverse pour le portugais, le polonais et le flamand. Avoir l'occasion de parler une langue dépend des lieux de socialisation. Les différences entre picard et flamand peuvent s'expliquer par la présence beaucoup plus diffuse du premier et plus concentrée du second. Il est aussi probable, dans le cas des langues de migrations récentes et de celles qui

(2) Les cadres étant peu représentés dans l'échantillon, il convient de considérer ce chiffre avec précaution.

Figure 3 : Picard pour les plus âgés et anglais pour les plus jeunes.

Proportions des locuteurs des principales langues par classe d'âge en %

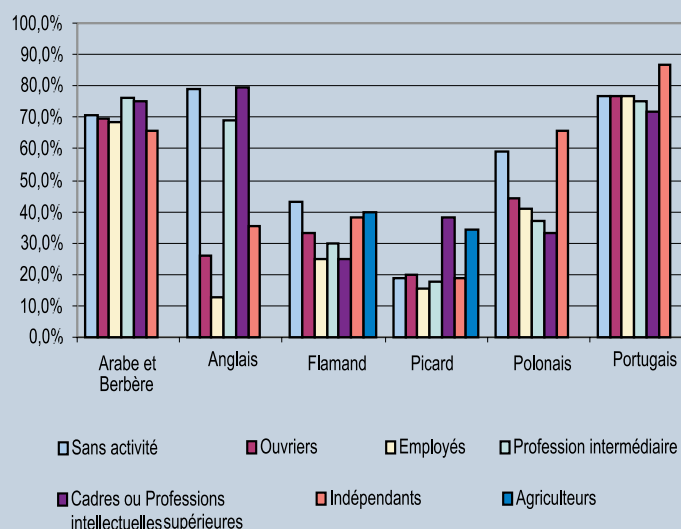


Note de Lecture : Parmi les 18-25 ans des deux régions, 6,4 % déclarent qu'il leur arrive de parler l'anglais avec leur entourage.

Source : Insee-Ined, Étude de l'histoire familiale, 1999.

Figure 4 : 38% des "héritiers" d'une langue autre que le français déclarent la parler en 1999.

Taux de conservation des principales langues par catégorie socioprofessionnelle.



Note de Lecture : Parmi les agriculteurs qui déclarent avoir entendu leurs parents parler le flamand, 39,8 % déclarent également qu'il leur arrive de parler cette langue. Remarque : Dans l'échantillon, le nombre d'agriculteurs déclarant hériter du portugais, d'une langue du Maghreb ou du polonais, est trop faible pour être significatif. Par ailleurs aucun agriculteur enquêté ne déclare hériter de l'anglais.

Source : Insee-Ined, Étude de l'histoire familiale, 1999.

renvoient symboliquement aux catégories populaires, que des stratégies d'abandon en lien avec des efforts de promotion sociale ou d'intégration, soient mises en place. Bien sûr, cette attitude s'explique parce que les héritiers d'une langue lui donnent une valeur variable suivant leur position et leur trajectoire sociale. Cette valeur et des paramètres de loyauté, de prestige, de normes politiques, peuvent également avoir un impact non négligeable sur les déclarations et les pratiques réelles. Mais on ne peut ici qu'esquisser l'explication des différences de transmission, suivant les milieux sociaux et suivant les langues. L'enquête de 1999 constitue un excellent révélateur de la complexité de la dynamique des langues

mais son caractère quantitatif limite les interprétations possibles.

ou de la valorisation des langues héritées, qu'elles soient régionales ou exogènes.

Quant à son interprétation globale, si on peut y voir une confirmation de la bonne santé du français comme langue de l'intégration, elle justifie aussi toutes les inquiétudes quant au développement des capacités linguistiques des Français, part importante du dynamisme culturel et économique par les créations et les échanges qu'elles rendent possibles. Les indications qu'apporte l'enquête devraient donc, pour le nord de la France comme sur l'ensemble du territoire national, éclairer les politiques linguistiques favorisant la richesse linguistique, qu'il s'agisse de l'utilisation des langues apprises à l'école

POUR COMPRENDRE CES RESULTATS

Cette étude est issue de l'enquête « Etude de l'histoire familiale », menée par l'Insee et l'Ined en marge du recensement de 1999. Elle concerne 380 000 hommes et femmes de plus de 18 ans qui ont rempli un bulletin complémentaire sur le thème de leur histoire familiale, incluant des questions sur les langues utilisées avec leur entourage. Dans les 5 départements du nord de la France (4 232 662 habitants de plus de 18 ans), l'enquête a touché 29 010 personnes, soit 1 personne sur 126 dans le Nord, 1 sur 157 dans la Somme, 1 sur 175 dans le Pas-de-Calais et dans l'Oise et 1 sur 207 dans l'Aisne.

Sous le sous-titre « Transmission familiale des langues et des parlers », étaient posées trois questions :

- 1- En quelles langues, dialectes ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de cinq ans ?
Votre père ou l'homme qui vous a élevé 1- vous parlait d'habitude en... 2- et aussi en ... Votre mère ... (idem)
- 2- En quelles langues, dialectes ou « patois », parliez-vous à vos jeunes enfants, quand ils avaient cinq ans (ou leur parlez-vous maintenant s'ils sont plus jeunes) ? 1- Vous leur parliez d'habitude en ... 2- et aussi en...
- 3- Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans d'autres langues que le français ? OUI / NON Si oui, laquelle ou lesquelles ?

Un encadré précisait :

Exemples : alsacien, basque, breton, catalan, corse, créole, flamand, gallo, occitan, picard, platt, provençal, arabe, espagnol, kabyle, portugais, langue des signes (LSF)...

En cas de dialecte ou « patois », précisez de quel endroit (Picardie, Béarn, Rouergue, Moselle...)

Pour en savoir plus

- « La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle », Population et Sociétés n°376, Paris: Ined, 4 p, 2002, HERAN François, FILHON Alexandra, DEPRESZ Christine
- « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », INSEE Première n°830, Paris, 4 p, 2002, CLANCHÉ François

Directeur de la publication : Jean-Jacques MALPOT - Service Administration des Ressources : Marie-Françoise DUBOIS
Service Études Diffusion : Anne FLIPO - Service statistique : Karim MOUSSALLAM - Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE - Secrétaire de rédaction : Francine LEDUC - Secrétaire de fabrication : Christian DE RUYCK
Maquettistes : Jean-Paul BAUWENS, Fabrice CARLIER, Annick CEUGNIEZ, Laurent DELESALLE - Vente : Bureau de vente - 130, avenue J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX - Tél : 03 20 62 86 66 - CPPAD en cours ISSN 1269-0260-
Dépôt légal mars 2004 - © Insee 2004 - Code Sage PRO040120 - LA MONSOISE tél : 03 20 61 98 44